

## L2 droit : des questions

Par **momp**, le **20/05/2015** à **13:15**

Bonjour tout le monde,

Je viens de valider mon année de L1, je suis très contente. Toutefois, je me pose déjà des questions. Ayant redoublé ma première année de L1, je n'ai plus envie que ça se reproduise. Ainsi, j'aimerais avoir des conseils au sujet de la L2, on m'a dit que c'était l'année la plus difficile.

Comment préparer au mieux l'année de la L2 durant l'été ?  
Quelles matières choisir plus que d'autres ? Comment bien travailler ?

Je me pose beaucoup de questions donc si vous avez des conseils ou autres je suis preneuse.

Bonne journée.

Par **doud62**, le **21/05/2015** à **00:14**

Salut,

Félicitations pour ton année :) Déjà faut savoir qu'en L2 on t'en demande beaucoup plus : au niveau TD c'est plus exigeant et les matières en elle-même sont aussi plus exigeantes. Par exemple, pour le droit administratif tu vas devoir apprendre un paquet de jurisprudence ! Mon prof de droit administratif disait d'ailleurs : en L1 on fait de la quantité et en L2 on fait de la qualité.

Franchement pour se préparer au mieux pendant l'été, je ne pense pas qu'il y ait vraiment de secret, commencer pendant l'été m'a toujours paru inutile donc je l'ai jamais fait. A mon avis, vaut mieux se reposer et penser à autre chose plutôt que d'essayer des trucs et se dégoûter avant la rentrée. En plus de ça faut être vraiment motivé quoi...

Au niveau des matières, personnellement je n'ai pas eu d'options en L2, tout était obligatoire, donc je ne peux pas te répondre.

Sinon pour bien travailler, c'est comme en L1, faut bien préparer tes TD pour assimiler le cours et avoir des notes correctes permettant de compenser si besoin pour les examens finaux et il faut relire tes cours au fur et à mesure, faire des fiches etc.

En droit administratif la meilleure chose à faire c'est de lister la jurisprudence que le prof va te donner en cours. Ce que je faisais c'était que je mettais l'arrêt et la portée.

Par exemple :

CE, 1901 - Casanova : Tout contribuable d'une commune a un intérêt à agir contre l'inscription d'une dépense au budget de celle-ci.

Donc tu liste toute ta jurisprudence et tu mets le plan du cours en même temps comme ça tu sais à quoi l'arrêt correspond dans ton cours. C'est ce que font tous les étudiants normalement. Fais ça au fur et à mesure parce qu'à chaque semestre tu te retrouve facile avec 100 arrêts (200 sur l'année). [Un mec a fait ça aussi, ça aide bien !](#)

Bon courage !

Par Yn, le **21/05/2015** à **13:59**

Selon moi, opte pour l'une des deux matières fondamentales du premier semestre : le droit administratif ou le droit des contrats. L'une n'est pas plus importante que l'autre, je te conseille de choisir selon tes intérêts (si tu penses t'orienter dans le privé, choisis les contrats).

Achète ou consulte gratuitement un ouvrage sur le site de ta fac (mémento Dalloz ou cours de l'UNJF) afin de comprendre l'essentiel de la matière.

L'idée n'est pas de te mettre la pression, mais d'avoir déjà une idée des principales règles, de connaître "la vie du contrat" avant d'étudier tout ça en détail, notamment :

- Les définitions de base (contrat, créancier, débiteur)
- Les différentes formes de contrat (unilatéral, synallagmatique, etc.) et les principales formes rencontrées (vente, bail, mandat, etc.)
- Les conditions de formation (gros pavé)
- La remise en cause du contrat
- Les sanctions en cas d'inexécution

Inutile de tout apprendre, si tu arrives déjà à maîtriser les conditions de formation, ce sera très bien.